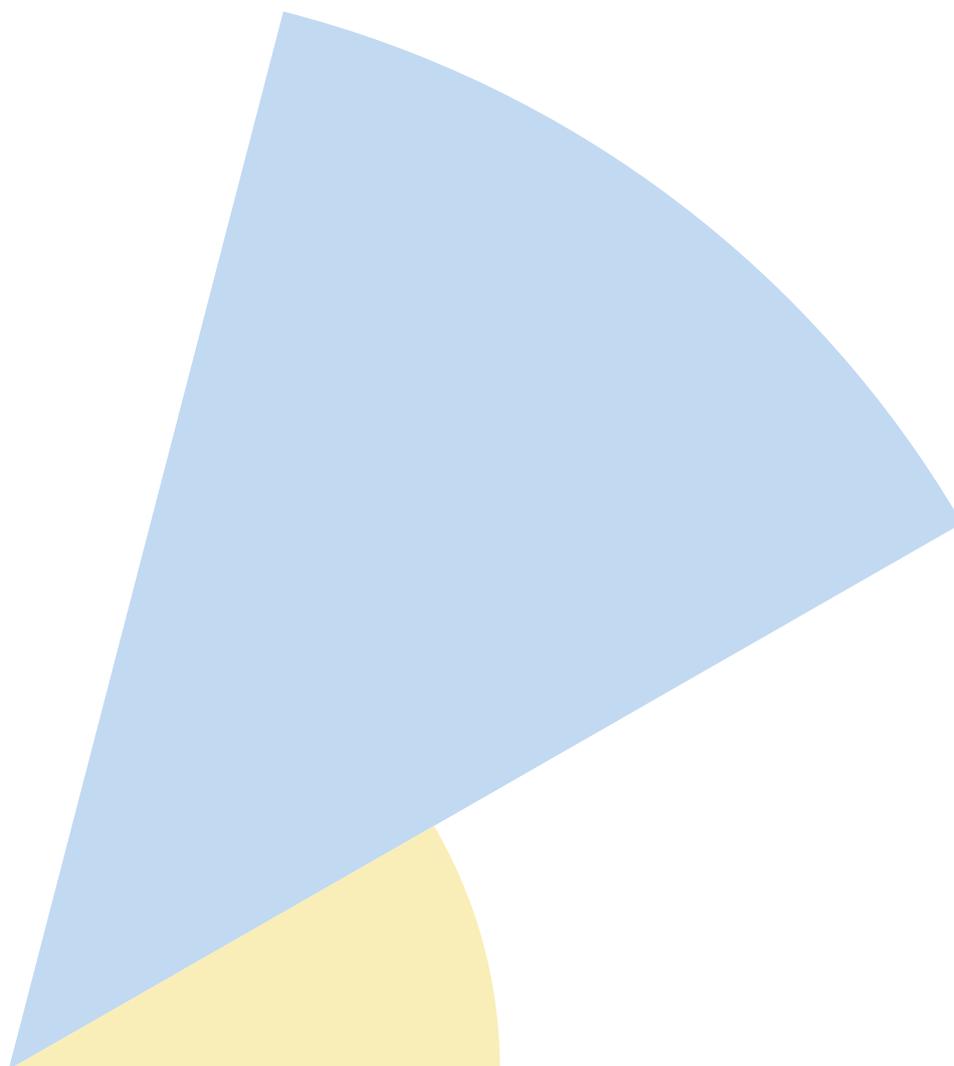


# **La pauvreté monétaire en Bourgogne-Franche-Comté**



# La Bourgogne-Franche-Comté parmi les régions les moins exposées à la pauvreté monétaire

La pauvreté monétaire est moins présente en Bourgogne-Franche-Comté qu'en moyenne en France métropolitaine. Le taux de pauvreté monétaire se situe sous la moyenne métropolitaine. Si les départements de la Côte-d'Or et du Jura sont relativement épargnés, ceux de la Nièvre et du Territoire de Belfort sont plus touchés. Les jeunes adultes et les familles monoparentales sont aussi les plus exposés à la pauvreté. Dans la région, la pauvreté se concentre davantage qu'en France métropolitaine dans les communes urbaines denses. Les prestations sociales permettent une réduction nette de l'exposition à la pauvreté. Elles participent pour plus d'un tiers au revenu disponible des ménages pauvres.

En Bourgogne-Franche-Comté, 342 300 personnes vivent sous le seuil de pauvreté monétaire en 2020. Pour assurer les comparaisons entre les pays européens, ce seuil est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian métropolitain. Il équivaut à un revenu disponible pour consommer et épargner de 1 120 euros mensuel pour une personne vivant seule en 2020. Le nombre de personnes pauvres ne concerne que celles vivant dans des « ménages fiscaux ordinaires ». Il ne prend pas en compte certaines situations susceptibles d'être concernées par la pauvreté, comme celles des résidents en communautés (maisons de retraite, prisons, congrégations religieuses, etc.) qui représentent 3 % de la population recensée de la région ou celle des sans-abris.

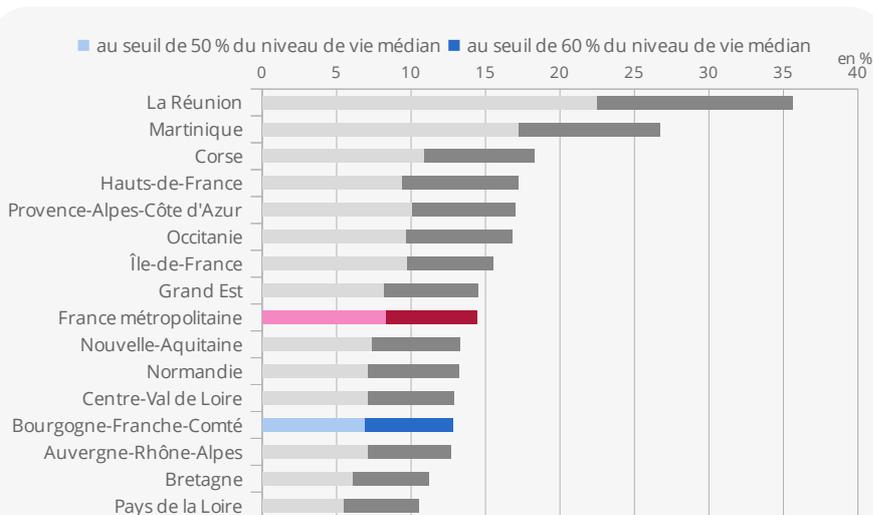
La Bourgogne-Franche-Comté figure parmi les régions métropolitaines les moins exposées à la pauvreté. Avec 12,8 % de la population des ménages fiscaux pauvres en 2020, elle se classe au 4<sup>e</sup> rang des régions où ce taux est le plus faible après les Pays de la Loire, la Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes **► figure 1**. Ce taux de pauvreté est 1,6 point moins élevé que celui de la moyenne métropolitaine qui s'élève à 14,4 %.

Les situations de plus grande pauvreté sont mises en évidence en fixant un seuil monétaire inférieur à celui de 60 % du niveau de vie médian, retenu usuellement. Au seuil de 50 % retenu pour les comparaisons internationales, le taux reste en Bourgogne-Franche-Comté sous la moyenne métropolitaine : 6,9 % contre 8,3 %.

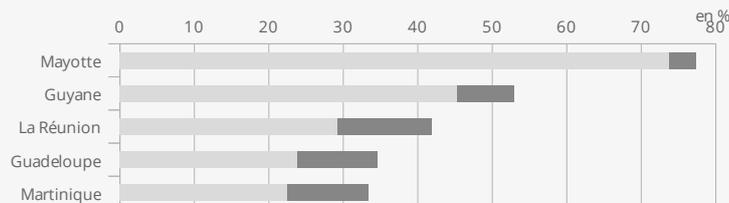
La Bourgogne-Franche-Comté est aussi l'une des régions où l'intensité de la pauvreté est la plus faible, autrement dit où le niveau de vie des habitants en situation de pauvreté figure parmi les plus élevés de France métropolitaine. Le niveau de vie médian annuel des personnes pauvres s'élève à

10 960 euros par unité de consommation (UC) dans la région contre 10 740 euros en moyenne métropolitaine. Il est toutefois inférieur de moitié à celui de l'ensemble des ménages de la région (22 110 euros par UC).

## ► 1. Taux de pauvreté monétaire selon le seuil, par région



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.



**Source :** Insee, Enquête Budget de Famille 2017 (extension DOM).

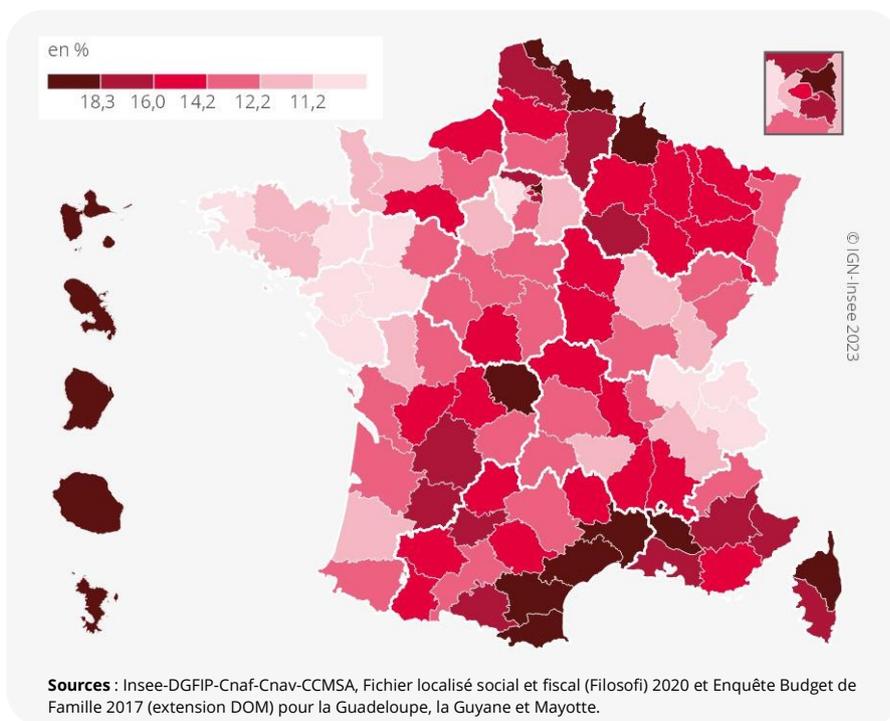
**Note :** Du fait de la moindre qualité des sources administratives (notamment des adresses manquantes ou incomplètes), la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte n'ont pour l'instant pas pu être intégrées dans Filosofi. Pour pallier ce problème, l'enquête Budget de famille (BDF) réalisée par l'Insee dans tous les DOM en 2017 a été mobilisée. Elle permet notamment de calculer l'ensemble des indicateurs de pauvreté et d'inégalités monétaires sur tous les DOM et de comparer ces territoires entre eux.

## Les Jurassiens et les Côte-d'Orniens moins exposés à la pauvreté

En France, les disparités départementales en matière de pauvreté sont marquées ▶ **figure 2**. La pauvreté est beaucoup plus prononcée dans les départements d'outre-mer et en Seine-Saint-Denis où plus du quart de la population vit sous le seuil de pauvreté monétaire. Dans les départements du pourtour méditerranéen et ceux du nord, le taux de pauvreté est aussi très élevé, compris entre 18,3 et 20,7 %. En revanche, il reste inférieur à 12,2 % dans un quart des départements français. Ceux-ci se situent pour l'essentiel dans le Grand Ouest, l'Est de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de-France (Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne et Yvelines).

Moins marquées, ces disparités sont aussi très présentes dans la région. Le taux de pauvreté de la Nièvre (15,5 %) et celui du Territoire de Belfort (14,8 %) dépassent la moyenne métropolitaine. Dans l'Yonne, 14,3 % de la population des ménages fiscaux vit sous le seuil de pauvreté. Ces trois départements présentent toutefois des profils différents. Dans le Territoire de Belfort et l'Yonne, les difficultés économiques et un taux de chômage plus élevé qu'en moyenne régionale participent à la faiblesse des revenus. Dans la Nièvre, la population est âgée. La part des revenus issus des retraites y est importante.

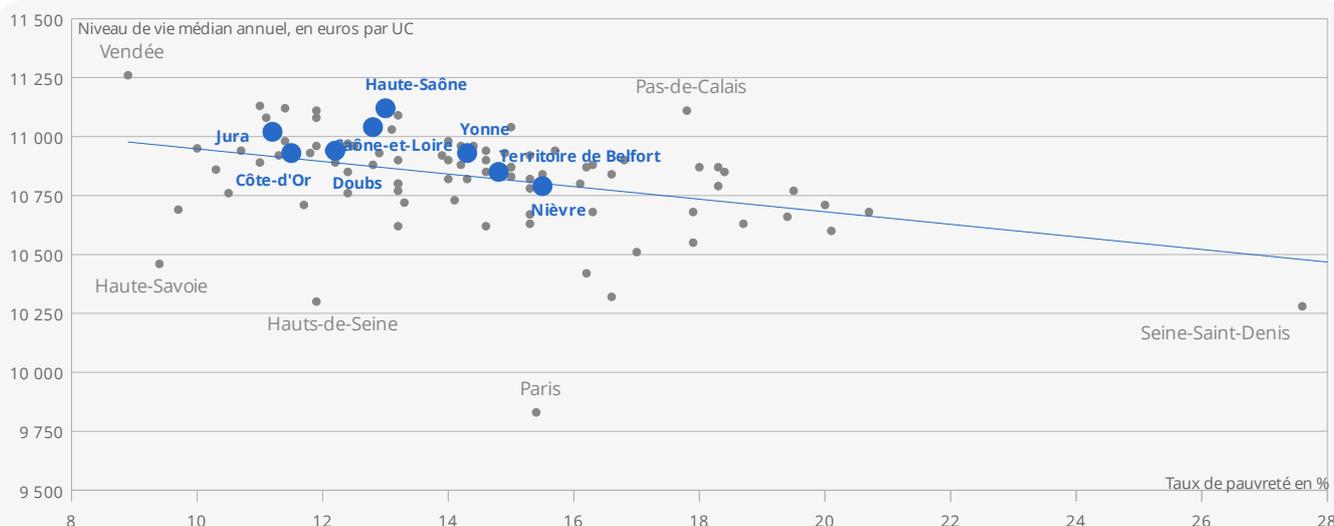
## ▶ 2. Taux de pauvreté monétaire, par département



En revanche, la Côte-d'Or (11,5 %) et le Jura (11,2 %) figurent parmi les 20 départements de France métropolitaine où le taux de pauvreté est le plus faible. L'attractivité plus forte de ces départements, en lien avec le dynamisme de l'agglomération dijonnaise pour l'un et le dynamisme économique pour l'autre participent à cette moindre part de personnes pauvres parmi la population.

L'intensité de la pauvreté est relativement contenue dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté ▶ **figure 3**. Trois départements, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire et le Jura se démarquent. Le niveau de vie médian des personnes pauvres figure parmi les quinze plus élevés de métropole.

## ▶ 3. Taux de pauvreté monétaire et niveau de vie médian des personnes pauvres, par département



**Lecture :** En Saône-et-Loire, le taux de pauvreté est de 12,8 % et le niveau de vie médian des personnes pauvres est de 11 040 euros par UC. Sur l'ensemble des départements de France métropolitaine, on observe une relation entre le taux de pauvreté et le niveau de vie médian des ménages pauvres, matérialisée par la droite d'ajustement.

**Champ :** France métropolitaine.

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

## Les jeunes et les familles monoparentales davantage touchés par la pauvreté

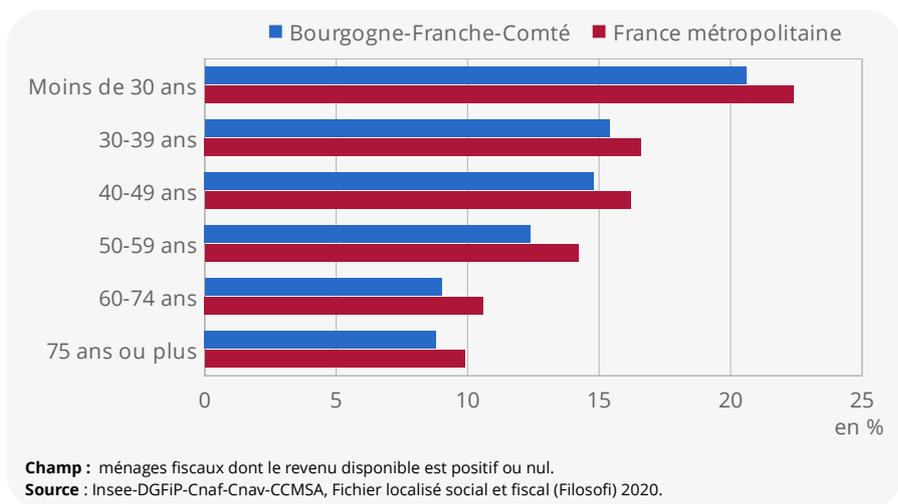
En Bourgogne-Franche-Comté comme en France métropolitaine, le taux de pauvreté décroît avec l'âge. Dans la région, il atteint 20,6 % pour la population des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans lorsqu'il s'établit à 8,8 % dans le cas où celui-ci est âgé de 75 ans ou plus [► figure 4](#)

Toutefois, quelle que soit leur classe d'âge, les habitants de la région sont moins fréquemment touchés par la pauvreté que l'ensemble des résidents de France métropolitaine. Les écarts sont plus prononcés pour les ménages les plus jeunes. La Bourgogne-Franche-Comté fait en effet partie des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté de la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans est le plus faible.

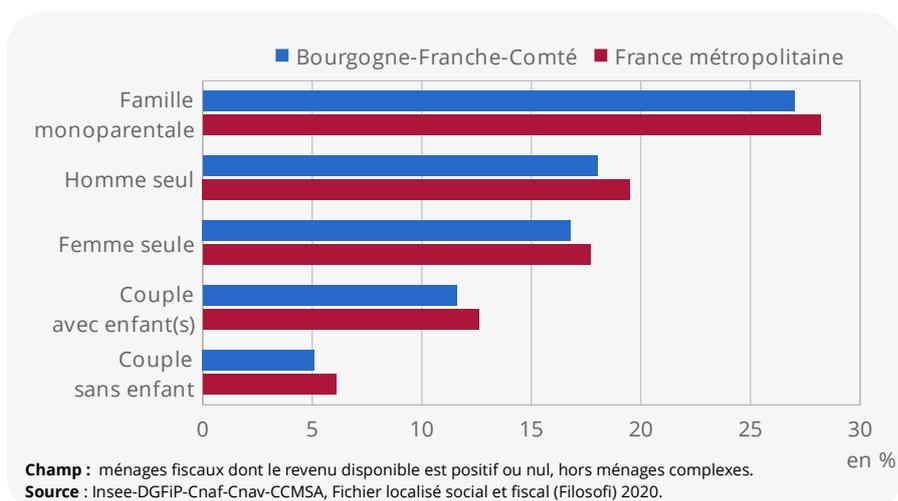
La structure familiale a aussi une incidence sur le fait de vivre sous le seuil de pauvreté. Parce qu'elles ne disposent que d'un seul revenu pour élever un ou plusieurs enfants, les familles monoparentales sont davantage confrontées à la pauvreté. Moins souvent diplômé, moins souvent en emploi, notamment lorsque les enfants sont en bas âge, le parent à la tête d'une famille monoparentale est aussi en grande majorité, 80 %, une femme. Dans la région, 27 % de la population de ces familles vit sous le seuil de pauvreté en 2020 [► figure 5](#). La Bourgogne-Franche-Comté occupe le 6<sup>e</sup> rang des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté des familles monoparentales est le plus faible. Les hommes (18,0 %) ou les femmes (16,8 %) vivant seuls présentent aussi une forte proportion de personnes pauvres. La pauvreté touche moins les couples.

Quel que soit le type de ménage, la pauvreté est moins fréquente en Bourgogne-Franche-Comté qu'en France métropolitaine.

## ► 4. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 5. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



C'est pour les familles monoparentales et les hommes seuls que les écarts avec la moyenne métropolitaine sont les plus marqués.

Le dispositif Filosofi [► source](#) s'appuie sur les entités «ménages» et ne permet pas de calculer un taux de pauvreté des femmes d'une part et des hommes d'autre part. Dans les couples, le taux de pauvreté est le même pour les deux conjoints. Néanmoins, les ménages composés de femmes vivant seules ou avec leur(s) enfant(s) représentent une part bien plus importante des ménages

pauvres (41,7 % en Bourgogne-Franche-Comté) que les ménages composés d'hommes vivant seuls ou avec leur(s) enfant(s) (27,5 %). Les femmes sont ainsi surreprésentées parmi les situations de pauvreté.

## Les habitants des espaces ruraux moins exposés à la pauvreté

La grille communale de densité classe les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. Le croisement de cette grille avec les aires d'attraction des villes permet de distinguer quatre **types d'espaces**, du plus urbain au plus rural ▶ **figure 6**.

La pauvreté revêt souvent un caractère urbain. D'une part, parce que les quartiers politiques de la ville (QPV) définis par la concentration de pauvreté de leurs habitants sont par définition urbains et localisés dans les grandes agglomérations. D'autre part, ces communes urbaines denses rassemblent des publics fragiles comme les jeunes en poursuite d'études ou à la recherche d'un premier emploi ou encore comme les familles monoparentales qui peuvent bénéficier plus facilement d'un logement social. Dans la région, la pauvreté se concentre davantage qu'en France métropolitaine dans ces communes urbaines denses comme Belfort, Montbéliard ou Chenôve. Elle y touche 19,4 % de la population des ménages contre 18,1 % dans les communes urbaines denses de France métropolitaine ▶ **figure 7**.

En Bourgogne-Franche-Comté comme en France, le taux de pauvreté est généralement plus élevé dans les métropoles que dans les communautés de communes environnantes ▶ **figure 8**.

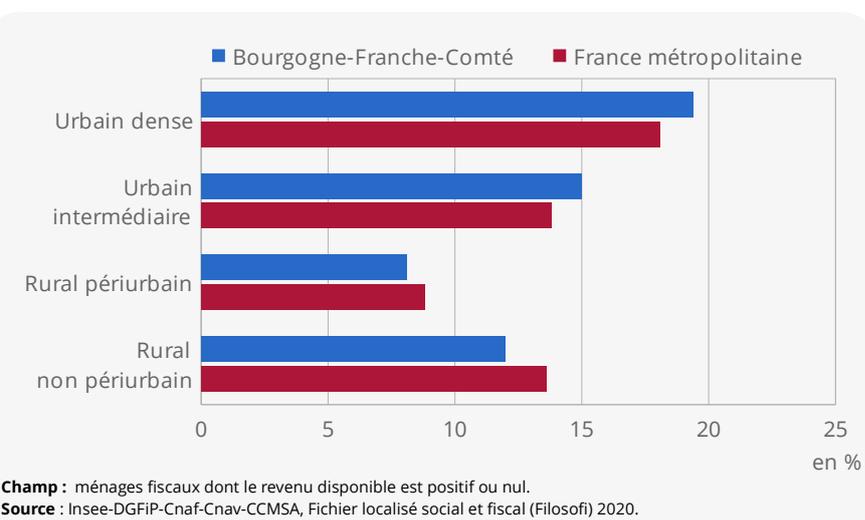
Le taux de pauvreté est moins élevé dans les centres urbains intermédiaires et les communes urbaines de plus petite taille. Il reste toutefois au-dessus du taux observé au plan national pour des communes de même type (15,0 % contre 13,8 % en France métropolitaine).

La pauvreté est moins présente dans les espaces ruraux. Le taux de pauvreté, de 8,8 % reste à un niveau inférieur à celui observé dans les territoires de même type au plan national (13,6 %). Dans ces espaces ruraux, les communes rurales périurbaines sont moins touchées par la pauvreté (8,1 %) que les communes rurales plus isolées (12,0 %). Pour autant, dans certains EPCI ruraux, le taux de pauvreté dépasse les 16 %. Ces EPCI sont situés dans le Morvan, le nord de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or et, dans l'Yonne dans les EPCI du Jovinien et du Tonnerrois en Bourgogne.

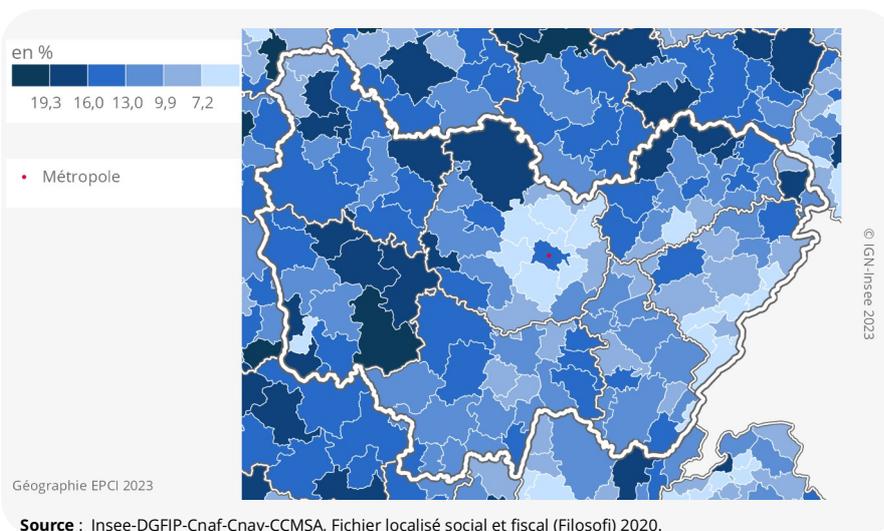
## ▶ 6. Approche fonctionnelle des espaces urbains et ruraux



## ▶ 7. Taux de pauvreté monétaire selon le type de commune



## ▶ 8. Taux de pauvreté monétaire, par EPCI



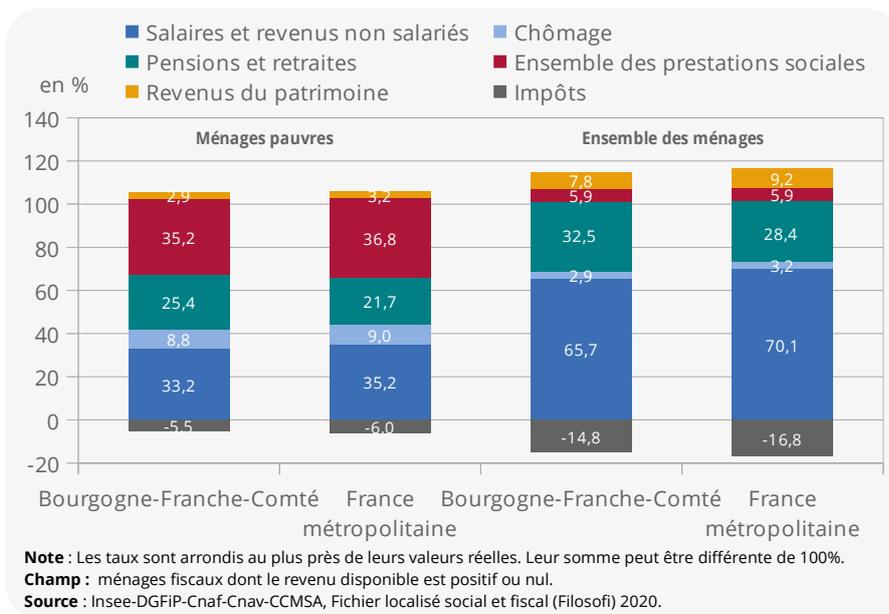
## Les prestations sociales constituent plus d'un tiers des revenus des pauvres de la région

Les transferts fiscaux et sociaux réduisent les inégalités et la pauvreté en prélevant davantage sur les revenus des plus aisés et en reversant des prestations aux plus défavorisés. Sans la prise en compte de ces transferts, 19,9 % des ménages de Bourgogne-Franche-Comté, soit 190 000 personnes supplémentaires vivraient sous le seuil de pauvreté ▶ **figure 10**. Les mécanismes de redistribution entraînent une réduction nette de la pauvreté, de l'ordre de 36 %. L'effet redistributif est plus marqué qu'en France métropolitaine (34 %) du fait d'une plus forte concentration de revenus autour du seuil de pauvreté. La région se positionne ainsi au 4<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines où la réduction du taux de pauvreté est la plus prononcée. Cet effet redistributif est variable selon les départements de la région. Il s'échelonne de 33 % dans la Nièvre à 37 % dans le Jura ce qui peut expliquer le relatif faible taux de pauvreté de ce département.

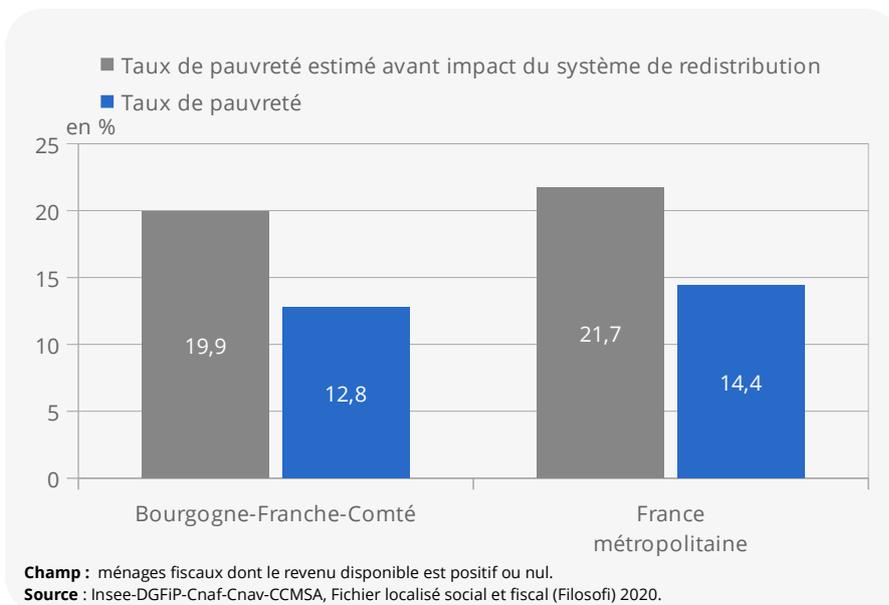
Les prestations sociales contribuent à hauteur de 35,2 % au revenu disponible des ménages vivant sous le seuil de pauvreté ▶ **figure 9**. Dans une région moins touchée par la pauvreté, elles participent dans une moindre mesure aux ressources de ces ménages qu'en moyenne en France métropolitaine (36,8 %). Ces prestations regroupent les allocations familiales, les aides au logement et les minima sociaux. Elles apportent un soutien financier important à ces ménages, relativement jeunes pour une grande part et souvent soutien de famille. Les prestations familiales représentent 9,4 % de leur revenu, les allocations logement 8,9 % et les minima sociaux (AAH, ASS, RSA socle) par nature destinés aux plus démunis, 17,0 %. En 2020, la Bourgogne-Franche-Comté se situe au 7<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines pour la part d'allocataires d'un des minima sociaux au sein de la population des 15 à 64 ans et au 10<sup>e</sup> rang pour la part des allocataires du minimum vieillesse au sein de la population de 60 ans ou plus.

Travailler ne prémunit pas toujours de la pauvreté monétaire mais en atténue

## ▶ 9. Décomposition par grands postes du revenu disponible des ménages



## ▶ 10. Taux de pauvreté avant et après impact du système de redistribution



l'intensité. En Bourgogne-Franche-Comté, 9,2 % des ménages dont le revenu principal est issu d'une activité salariale sont pauvres. Leur niveau de vie médian est supérieur à celui des autres ménages pauvres. Les revenus d'activité représentent un tiers du revenu disponible des ménages pauvres. De faibles rémunérations, le temps partiel subi, l'alternance de périodes d'activité et de chômage due à la précarisation de l'emploi (contrats de courte durée, intérim) ne leur permettent cependant pas de dégager des

revenus suffisants pour se garder de la pauvreté.

Pensions et retraites représentent 25,4 % du revenu disponible des ménages. Dans une région marquée par le vieillissement de sa population, cette source de revenus occupe une place plus importante qu'en moyenne métropolitaine.